



**PREMIÈRE ASSEMBLÉE ORDINAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**  
**Mercredi, le 11 janvier 2023 à 19 h**  
**Centre des loisirs Sainte-Ursule, 3224, rue Armand-Hamelin**

## PRÉSENCES

Mme Marie-Hélène Felt	Présidente (2023)
M. Arnaud Desbiens	Trésorier (2024)
Mme Nadia Aubin-Horth	Administratrice (2024)
M. Bernard Drouin	Administrateur (2024)
Mme Amélie Laliberté	Administratrice (2024)
M. Charles-Hubert Riverin	Administrateur coopté (2023)
Mme Maude Mercier-Larouche	Conseillère municipale, district Saint-Louis-Sillery
Mme Anne Corriveau	Conseillère municipale, district Pointe-de-Sainte-Foy
M. David Weiser	Conseiller municipal, district du Plateau

## ABSENCE

Mme Mikchéla Saint-Louis	Secrétaire (2023)
Mme Carolle Dussault	Administratrice cooptée (2023)
Mme Audrey Collin	Administratrice cooptée (2023)

## IL Y A QUORUM

## AUTRES PRÉSENCES

Mme Éloïse Gaudreau	Conseillère en consultations publiques
Mme Jocelyne Séguin	Secrétaire de rédaction

Outre les personnes mentionnées ci-dessus, 4 personnes assistent à l'assemblée.

## **1 Ouverture de l'assemblée**

M. Arnaud Desbiens agit à titre de président d'assemblée et ouvre la séance à 19 h.

## **2 Lecture et adoption de l'ordre du jour**

SUR UNE PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU d'adopter l'ordre du jour.

Pour alléger les réunions et à moins d'avis contraire, les noms des personnes qui proposent et appuient les résolutions ne seront plus indiqués au procès-verbal comme le suggère le [Guide de participation -Conseil de quartier](#) (2018, p. 71).

## **3 Adoption du procès-verbal du 14 décembre 2022**

SUR UNE PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU d'adopter le procès-verbal du 14 décembre 2022.

## **4 Période d'information des membres du conseil municipal**

**Patinoires du quartier** – Les patinoires ont démarré tardivement mais la très majorité des 171 patinoires de la Ville sont maintenant fonctionnelles.

**Tempête du 23 décembre** – Mme Mercier-Larouche souligne le travail de M. Weiser et de l'organisme [Ressource Espace Familles](#) pour accueillir les gens qui n'avaient plus d'électricité au centre communautaire Claude-Allard.

### **Questions et commentaires**

**Tramway** – La seule activité prévue prochainement par le Bureau de projet est un retour sur l'insertion de la station Saint-Charles-Garnier dans le quartier de Saint-Sacrement. Pour le quartier de Saint-Louis, on n'a encore aucune nouvelle du centre de services scolaires des Découvreurs (campus De Rochebelle) ni d'un lien cyclable pour accéder à la station du tramway du CHUL. On est également toujours en attente du jugement relativement à la poursuite intentée par le regroupement citoyen Québec Mérite Mieux contre la Ville de Québec pour suspendre le projet de tramway.

**Tablier des ponts** – La Ville travaille de près avec le ministère des Transports et de la Mobilité durable du Québec (MTQ) qui est maître d'œuvre du projet de réaménagement des tabliers. Tous les efforts seront faits pour assurer la fluidité de la circulation pendant les travaux.

Diverses actions médiatiques sont à définir pour faire connaître des options alternatives de circulation pendant les travaux de réaménagement, notamment en passant par l'avenue Lavigerie et le boulevard Hochelaga.

## **5 Première période de questions et commentaires du public**

**Viaduc du chemin Saint-Louis** – Un citoyen se demande si le viaduc du chemin Saint-Louis sera affecté par le projet de réaménagement. C'est le cas et les travaux relèveront également du MTQ. La Ville va demeurer vigilante pour maintenir la mobilité et la fluidité des déplacements dans le secteur.

**Chemin de la Gare et avenue des Hôtels** – Le citoyen fait remarquer que les accès à la gare de trains et à l’aquarium de Québec sont très difficiles à pied notamment en raison de l’absence de trottoirs. Mme Mercier-Larouche reconnaît que c’est le cas et qu’une partie des accès, du côté de la gare, n’appartient pas à la Ville mais au Canadien National (CN). Des travaux de réfection sont en cours de réflexion.



Le conseil de quartier a documenté ces deux problématiques dans le document qu’il a déposé à la Ville dans le cadre de la vision de la mobilité active ([14 mars 2021](#), problématiques 2 et 3 sur la carte ci-contre).

**Carte des travaux à la tête des ponts** – Un citoyen demande s’il est possible d’avoir une carte indiquant les responsabilités du MTQ, du Canadien National et de la Ville de Québec pour les travaux qui seront réalisés à la tête des ponts. On ignore si une carte est disponible. Le 311 pourrait être contacté à ce sujet de même que le bureau de la circonscription provinciale de Jean-Talon.

## 6 Suivi des dossiers

### ➤ Réaménagement de la tête des ponts

À la suite des articles de M. François Bourque dans le Soleil ([2 avril](#) et [6 août 2022](#)) et en l’absence d’informations plus détaillées sur le projet et ses impacts sur le quartier de Saint-Louis, les membres du conseil d’administration conviennent de contacter la députée provinciale de la circonscription de Jean-Talon, Mme Joëlle Boutin afin d’en savoir davantage sur le projet : objectifs, carte détaillées, calendrier des travaux, changements prévus pour la gare de train et le parcours 76 du Réseau de transport de la Capitale, etc.

Le conseil proposera également à Mme Boutin de faire une présentation sur le sujet à l’assemblée générale prévue en avril.



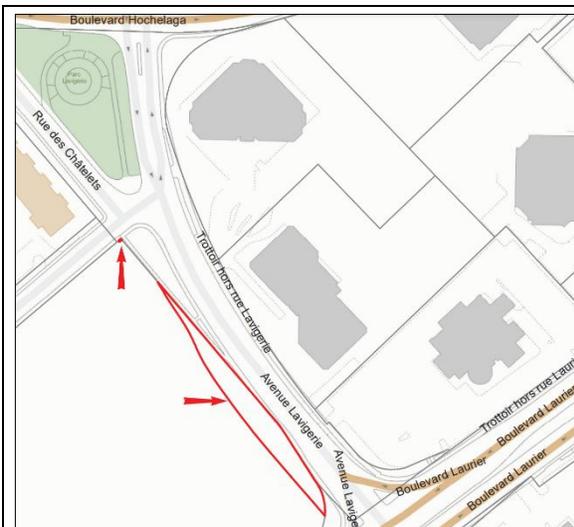
Le plan de reconstruction du mégaéchangeur de la tête des ponts de Québec et Pierre-Laporte sur la rive nord.

### ➤ Élargissement de l’avenue Lavigerie

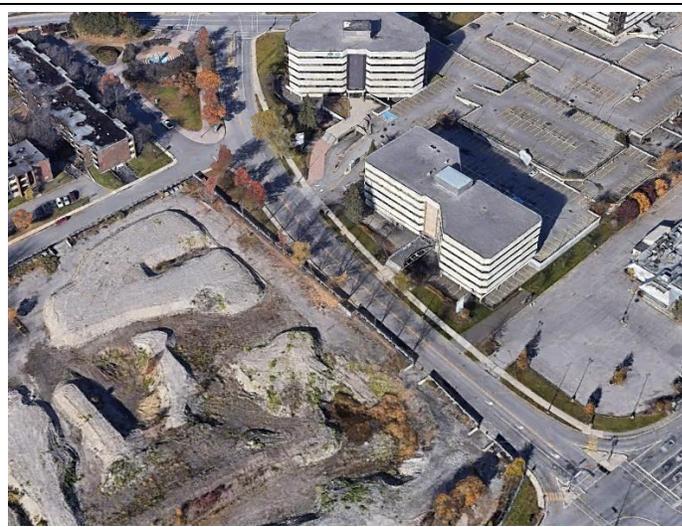
À la suite de l’annonce dans les médias de l’achat par la Ville de deux parcelles de terrain pour l’élargissement de l’avenue Lavigerie, deux citoyens ont fait part au conseil de quartier de leurs inquiétudes concernant la série d’arbres située du côté ouest de Lavigerie (voir l’image ci-après).

Les citoyens s’inquiètent également que la planification et la nature des travaux ne soient pas connus. Mme Mercier-Larouche mentionne que ces informations ne sont pas encore rendues publiques.

L’annonce fait suite à la décision majoritaire du conseil municipal le 19 décembre 2022 de procéder à l’acquisition d’une bande de terrain pour l’élargissement de l’avenue Lavigerie entre le boulevard Laurier et la rue des Châtelets ([sommaire décisionnel](#)) (voir le plan ci-joint).



Plan extrait du [sommaire décisionnel](#) du 19 décembre 2022.



La série d'arbres à l'ouest de l'avenue Lavigerie. Google Earth, janvier 2023.

Le conseil est toujours en attente d'une réponse de la Ville concernant la résolution 22-06-05 concernant une demande à la Ville de Québec pour inclure un lien de mobilité active sur l'avenue Lavigerie entre le boulevard Laurier et le boulevard Hochelaga et de la résolution 22-10-02 ([14 décembre 2022](#)) concernant le réaménagement sécuritaire des rues du quartier dont l'avenue Lavigerie

#### ➤ **Projet Humaniti**

La réponse de M. Marchand à la lettre qui lui a été transmise en mai 2022 concernant le projet Humaniti (voir le procès-verbal du [12 octobre 2022](#)) mentionnait que le conseil de quartier serait invité à l'automne à échanger sur les enjeux du projet. Or cet engagement est resté sans suite.

M. Weiser mentionne qu'aucun projet n'a encore été déposé à la Ville. Mme Gaudreau fait une relance auprès de l'équipe responsable du dossier à la Ville.

#### ➤ **Demande d'opinion – pratique et fonctionnement des conseils de quartier**

La réponse du conseil de quartier à la demande d'opinion relative aux pistes d'action à mettre en place par la Ville est attendue le 1<sup>er</sup> mars. Toutes les informations ainsi que les gabarits de réponse sont disponibles sur la fiche de participation citoyenne ([fiche 344](#)).

Les deux points les plus controversés des pistes d'action proposées sont le quorum des assemblées en mode hybride et la représentativité des genres au sein des conseils d'administration.

Les membres du conseil d'administration conviennent de tenir une rencontre de travail le mercredi 18 janvier et de prendre une résolution sur le sujet à l'assemblée du 8 février.

#### ➤ **Résolutions annuelles diverses**

##### **RÉSOLUTION 23-01-01**

##### **Concernant le tarif 2023 pour la rédaction d'un procès-verbal**

SUR UNE PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU que le conseil de quartier recoure au service d'une secrétaire de rédaction pour la rédaction des procès-verbaux en 2023 au tarif de 110 \$ par procès-verbal effectif à compter de février 2023.

#### **RÉSOLUTION 23-01-02**

##### **Concernant la mise à jour du Registraire des entreprises**

SUR UNE PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU que le conseil de quartier autorise M. Arnaud Desbiens, pour l'année 2023, à remplir et transmettre, au nom du conseil d'administration, les déclarations de mise à jour annuelle et courante du conseil de quartier.

#### **RÉSOLUTION 23-01-03**

##### **Concernant la date et le lieu de l'assemblée annuelle 2023**

SUR UNE PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU que le conseil de quartier fixe la tenue de l'assemblée annuelle au 12 avril 2023, à 19 h, au Centre de glaces Intact Assurance, 999, avenue de Robebelle.

#### **RÉSOLUTION 23-01-04**

##### **Concernant la nomination d'une présidente d'élection**

SUR UNE PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU que le conseil de quartier nomme la conseillère en consultations publiques, Mme Éloïse Gaudreau ou, le cas échéant, son substitut désigné, comme présidente d'élection pour les assemblées générales ou spéciales qui se tiendront en 2023.

##### **➤ Suivi des résolutions**

Mme Gaudreau est toujours en attente de réponses pour les plus récentes résolutions. Elle informe les membres du CA que les professionnels de la Ville indiquent une date prévue de réponse lorsqu'ils prennent connaissance des demandes afin de faciliter les suivis.

Concernant la résolution 22-10-03 ([14 décembre 2022](#)) relative au manque de verdure et d'ombrage autour de la terrasse du Marché public de Sainte-Foy, Mme Laliberté a contacté le 311. La Ville remédiera à la situation dans le cadre des travaux liés au tramway tels que présentés à la dernière assemblée générale ([présentation du 13 avril 2022](#)).

Concernant le questionnaire relatif au réaménagement de la route de l'Église (procès-verbal du [9 novembre 2022](#)), Mme Gaudreau confirme que l'école Saint-Louis-de-France a bien été contactée.

## **7 Deuxième période de questions et commentaires du public**

**Rencontres hybrides** – Un citoyen demande des précisions sur le mode hybride. Il craint que l'absence de micro en présentiel complique la qualité du son en virtuel. Des tests sur le mode hybride seront effectués à l'assemblée du 8 février.

**Intersection des boulevards Neilson et Hochelaga** – Un citoyen demande si un réaménagement de l'intersection qui est très complexe et difficile à comprendre est prévu prochainement. Selon Mme Corriveau, si cela devait se faire, ce serait en même temps que le projet de réaménagement de la tête des ponts.

**Projet du 3 100, rue Laforest (fiche 433)** – Un citoyen s’informe au sujet du projet résidentiel et commercial du 3 100, rue Laforest.

Un atelier d’échange avec le promoteur a eu lieu le 24 novembre dernier. L’[enregistrement](#) et le [compte-rendu](#) de la séance sont disponibles en ligne. Le promoteur n’a pas encore formellement déposé son projet à Ville. Advenant qu’il poursuive sa démarche, une consultation publique et une demande d’opinion auprès du conseil de quartier auront lieu par la suite.

## **8 Divers**

### ➤ **Correspondance**

Un citoyen a fait part de l’absence d’un brigadier scolaire sur le chemin Saint-Louis, à la hauteur de la rue Rouville. Il y a bien un passage piétonnier mais pas de brigadier. Mme Mercier-Larouche a répondu au citoyen.

Le même citoyen s’est dit intéressé à participer au comité de sécurité routière. Mme Felt se charge de le contacter.

### ➤ **Secrétariat – Assemblée générale**

Le rapport annuel du conseil de quartier devra être adopté à l’assemblée du 8 mars pour être déposé à l’assemblée générale du 12 avril. Mme Felt prépare une première ébauche qu’elle soumettra aux membres du conseil d’administration.

Trois mandats prennent fin en 2023, soit ceux de Mme Felt, de M. Riverin et de Mme Saint-Louis. M. Riverin souhaite se représenter. Mme Felt prévoit aussi se présenter à nouveau.

Le feuillet d’invitation à l’assemblée générale sera préparé prochainement. On discute la possibilité de proposer une collation avant ou pendant l’AGA.

### ➤ **Trésorerie**

La subvention de fonctionnement de 2100 \$ pour 2023 a été reçue de la part de la Ville.

## **RÉSOLUTION 23-01-05**

SUR UNE PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU d’autoriser un paiement de 100 \$ pour la rédaction du procès-verbal du 11 janvier 2023.

## **9 Levée de l’assemblée**

L’ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 h. La prochaine assemblée ordinaire du conseil de quartier aura lieu le mercredi 8 février 2023, au Centre de glaces Intact Assurance, salle 121.

*Mme Marie-Hélène Felt*  
Présidente

*Mme Mikchela Saint-Louis*  
Secrétaire